

## Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Seudre

### Réunion de la CLE n°3

Le 15 septembre 2010, de 14h30 à 18h00  
Salle Riondet de l'Agglomération Royan Atlantique

### Compte-rendu

Document téléchargeable sur le site internet <http://gesteau.fr>

#### Rappel de l'ordre du jour

1. Présentation de la production cartographique et du SIG du SAGE Seudre ;
2. Validation de l'état initial du SAGE ;
3. Présentation de l'organisation des prochaines Commissions Thématiques ;
4. Présentation par J-L Gaignon (IFREMER), d'une proposition d'étude microbiologique sur l'estuaire de la Seudre.

#### Documents remis

Envois préalables par courrier : convocation, lien internet vers la version du 28/06/2010 de l'état initial (mis à jour le 30/08/2010).

Le jour de la réunion : néant

#### Annexes au compte-rendu

Annexe 1 : Liste des membres présents ou représentés

Annexe 2 : Diaporama présenté par Jean-Philippe DAVID (animateur du SAGE)

Annexe 3 : Diaporama présenté par Jean-Louis GAIGNON (IFREMER)

#### Compte-rendu détaillé

**NB : suite à une défaillance technique, l'enregistrement audio de la CLE n°3 n'a pas fonctionné. Aussi, le présent compte-rendu, sera-t-il très synthétique. Malgré l'effort de restitution, il est très possible que certaines remarques des participants soient involontairement omises ou chronologiquement mal placées dans l'ordre de la réunion. Merci de votre indulgence.**

Personnes présentes : 30

Pascal FERCHAUD, président du Syndicat Mixte du SAGE de la Seudre, accueille les participants de la CLE et ouvre la séance à 14h45.

Avec la participation de 30 des 51 membres de la CLE, le quorum est atteint (voir annexe 1 – liste des personnes présentes).

Il rappelle l'objectif principal de cette Commission Locale : la validation de l'état initial du SAGE. Ce dernier intègre les remarques émises par les différents acteurs lors de la CLE n°2 (22/04/2010) et comporte désormais une quarantaine de planches cartographiques issues du SIG Seudre. Ce dernier, construit et géré en interne, a été mis en place au sein du Syndicat Mixte du Sage de la Seudre (SMASS). Le Président donne la parole à Jean-Philippe David.

## 1. Présentation de la production cartographique et du SIG du SAGE Seudre

Diaporama en annexe 2.

### Recueil des remarques

*Bernard DURAND (UFC Que Choisir) évoque la constitution d'une base de données dans laquelle serait disponible les coupes (géologiques) des captages (tous usages confondus).*

*Jean-Philippe DAVID (Animateur du SAGE) lui répond. Il précise qu'une base de données recensant l'ensemble des captages (recensés) est déjà intégrée au SIG Seudre. Concernant les coupes géologiques, elles ne sont disponibles que pour les captages d'eau potable. Pour les ouvrages de prélèvement agricoles, seule la profondeur est disponible. Une étude (en cours) du SEDE 17 devrait permettre de connaître pour l'ensemble des forages le niveau aquifère capté.*

*Jean-Yves PIEL (Association Nature Environnement 17) s'étonne de l'absence de donnée « environnementale » dans la présentation du SIG (délimitation des ZNIEFF, ZICO, Sites NATURA 2000).*

*Jean-Philippe DAVID (Animateur du SAGE) lui répond. Il explique que la présentation du SIG ne peut faire apparaître l'ensemble de la donnée disponible, afin de rester sur une durée de réunion raisonnable. Il ajoute que ce genre de zonage est intégré et présent dans les cartographies d'illustration de l'état initial.*

*Josette RAPET et Georges BERTRAND (maires de St-Germain-du-Seudre et de Champagnolles) interviennent à propos de la cartographie de localisation des « dépôts sauvages ». Ils désirent connaître la source de l'information et manifestent leur mécontentement concernant cette information, à leur sens, obsolète.*

*Jean-Philippe DAVID (Animateur du SAGE) leur répond. A propos de la source, il cite l'association « Bleu un Enfant un Oiseau ». Celle-ci est entrée en contact avec le SMASS pour déclarer la présence de sites recevant des rejets de nature variable et pouvant présenter un risque de pollution pour les eaux du bassin. La couche cartographique, présente dans l'état initial, a été construite à partir des localisations de ladite association, confirmées sur l'orthophotographie 2006 d'IGN. Ainsi, l'information aujourd'hui disponible n'a pas été vérifiée par une enquête de terrain officielle et peut de ce fait présenter un certain degré d'obsolescence.*

*Eric BOUQUET (SAT Royan, Marennes-Oléron) apporte une précision sur ce sujet. Un travail sur les dépôts sauvages en marais est en cours.*

*Pascal FERCHAUD ajoute que l'état initial, a bien la vocation d'offrir une image à l'instant « t » du bassin de la Seudre, mais que l'ensemble de la donnée qu'il présente est vouée à une actualisation régulière.*

*Gérald VIAUD (Section Régionale Conchylicole) et Michel Bertin (Association APROMARAIS) manifestent un certain mécontentement quant à la transcription des données qualitatives et ce d'une façon générale. Ils estiment que les analyses sont nombreuses, mais que les conclusions sur l'état des eaux ne sont pas toujours claires.*

*Mélina LAMOUREUX (Agence de l'Eau Adour Garonne) et Jean-Eudes DUPEUTY (DDTM17) interviennent. Ils abondent plus ou moins dans le sens de la profession ostréicole. L'état initial du SAGE recense déjà la plupart des réseaux de suivi. Cependant, ils constatent qu'effectivement les grilles d'interprétation des mesures ne sont pas homogènes. Dans le cadre du SAGE il sera important de parvenir à cette harmonisation de l'interprétation des données. Avant toute mise en place de nouvelles mesures, il faudra dresser un bilan le plus précis possible de l'existant et des résultats disponibles.*

*Pascal FERCHAUD sollicite les participants pour d'autres remarques éventuelles concernant l'état initial. L'assemblée semble avoir exprimé ses remarques.*

## 2. Validation de l'état initial du SAGE

Pascal FERCHAUD annonce que l'état initial du SAGE sera approuvé par un vote à main levée. Aucun des participants n'ayant exprimé de suffrage « contre » ou d'abstention, le document de l'état initial du SAGE de la Seudre est adopté à l'unanimité (document disponible sur [www.sageseudre.fr](http://www.sageseudre.fr))

Pascal FERCHAUD donne de nouveau la parole à Jean-Philippe DAVID pour la seconde partie de la présentation.

## 3. Présentation de l'organisation des prochaines Commissions Thématiques

Diaporama en annexe 2

### Recueil des remarques

*Michel LACOUTURE (UNIMA) souhaite savoir selon quels critères sont délimitées les zones humides*

*Jean-Philippe DAVID lui répond. La définition actuelle des zones humides est présente dans l'article L 211-1 du Code de l'Environnement. Il s'en réfère également à une conversation téléphonique, d'une part avec Jean-Eudes DUPEUTY, puis avec Yann FONTAINE (DDTM17). Ce dernier préconise que la définition des critères de délimitation des zones humides, soit validée par la CLE avant de débiter les inventaires de terrain.*

*Michel SERVIT intervient pour rappeler les objectifs du SDAGE, notamment ceux de préservation des zones humides.*

*Michel LACOUTURE prend la parole à propos de la création de cellules de travail spécialisées. Il insiste sur la nécessité de création d'une cellule aquacole. Michel BERTIN et Gérald VIAUD approuvent la remarque.*

*Mélina LAMOUREUX et Eric LEBAT (Agence de l'Eau Adour-Garonne) mettent en garde sur la création des cellules de travail. La mise en place d'un SAGE doit faire preuve de transversalité.*

*Jean-Louis GAIGNON (IFREMER) et Benoît BITEAU (Conseil Régional) approuvent cette remarque. Il faut éviter que le SAGE ne soit imprégné d'un esprit corporatiste, pouvant émerger au sein des groupes. Pour cela, le travail des cellules doit être partagé lors d'instances plus larges (les Commissions Thématiques par exemple).*

*Jean-Louis GAIGNON en profite pour rebondir sur le suivi qualitatif et met l'accent sur l'importance de la détermination des paramètres à analyser. Il enchaîne sur la présentation du suivi microbiologique de l'estuaire qu'IFREMER pourrait mettre en place dans le cadre du SAGE Seudre (en plus du Réseau patrimonial REMI).*

#### 4. Présentation par J-L Gaignon (IFREMER), d'une proposition d'étude microbiologique sur l'estuaire de la Seudre.

Diaporama en annexe 3.

#### Recueil des remarques

*L'exposé de Jean-Louis GAIGNON restaure la discussion sur la qualité des eaux et notamment les pollutions bactériologiques régulières de l'estuaire.*

*Les représentants de l'ostréiculture insistent sur l'importance de cet enjeu.*

*L'ensemble des participants s'étant exprimé, Pascal FERCHAUD conclue la commission. Il se réjouit de la conduite de la CLE n°3, qui s'est déroulée sans encombre, ainsi que du consensus établi autour de l'état initial et ayant permis une validation à l'unanimité. Les membres sont remerciés de leur participation.*

La séance est levée à 18H00.